

NEWSLETTER MCS-AURA

Février 2023



On se retrouve pour notre rendez-vous mensuel avec la dernière newsletter de février 2023. La saison bat son plein avec un nombre d'interventions toujours plus important et des astreintes couvertes tout au long du mois de février.

Nous poursuivons ce début d'année avec de belles perspectives de travail et d'évolution pour le dispositif :

- Après quelques bugs sur le site internet, au mois de décembre et janvier, tout est rentré dans l'ordre. Comme nous vous l'annoncions dans la dernière newsletter, les plannings d'astreinte peuvent maintenant être modifiés par vos propres soins. En validant votre planning, celui-ci est envoyé directement, par mail à votre Centre 15, une notification est également envoyée à l'association MCS, gérant vos astreintes.
- Une expérimentation pousse-seringue électrique a été mise en place sur deux cabinets MCS dans l'objectif d'ajouter ce dispositif dans votre dotation MCS.
- Un travail sur la charte de la fonction MCS est en cours d'élaboration afin de définir de façon claire vos droits et devoirs du Médecin Correspondant du SAMU.
- Grâce à son travail de stérilisation, le Pôle Pharmacie du CHU GA a livré le Siège de Chambéry en masques laryngés et sondes armées ce qui a permis d'honorer les commandes qui avaient été passées aux fêtes de Noël.
- Les formations arrivent à grand pas. Aussi, un calendrier se trouve dans les pages de cette newsletter.

Autant de projets qui vous sont détaillés dans cette newsletter.

Vous en souhaitant bonne lecture.

L'équipe MCS AURA.



957

**C'est le nombre
d'interventions MCS recensé
depuis le début de l'année
2023, en seulement deux mois
!**



Rappel concernant la dotation MCS

(Circuit de réapprovisionnement local) :

Rappel : Renouvellement / Traçabilité des administrations des médicaments stupéfiants de la dotation MCS (Morphine / Ketamine)

Pour permettre de faire de l'analgésie/sédation, les cabinets MCS disposent dans leur dotation de médicaments stupéfiants (kétamine 250mg/5ml et morphine 10mg/1ml). Ces médicaments sont délivrés par la pharmacie hospitalière de référence du cabinet (Pharmacie à Usage Intérieur-PUI). Leur utilisation est réservée à l'activité MCS.

Pour le renouvellement de ces médicaments après leur utilisation, mais aussi le cas échéant dans le cas d'ampoules cassées (sans administration) ou d'ampoules périmées, les MCS **doivent impérativement présenter à leur PUI de référence l'état récapitulatif des administrations, des péremptions et des destructions**. Le relevé-type est disponible sur le site MCS AURA-Module réapprovisionnement/Circuit d'approvisionnement local. La PUI de référence est en droit de l'exiger (Cf. Arrêté du 31/03/1999*). Le nombre d'ampoules demandées doit être en concordance avec le nombre d'ampoules tracées. Le respect de ces dispositions réglementaires, contraignantes pour tous les intervenants, contribue à la pérennité du circuit d'approvisionnement.

Pour l'activité de médecine libérale (hors intervention MCS) : la morphine est disponible en officine de ville sur présentation d'une ordonnance sécurisée. Vous remerciant pour votre compréhension et votre collaboration.

Pour les équipes pharmaceutiques référentes du Réseau MCS AURA.

**Arrêté du 31 mars 1999 relatif à la prescription, à la dispensation et à l'administration des médicaments soumis à la réglementation des substances vénéneuses dans les établissements de santé, les syndicats inter hospitaliers et les établissements médico-sociaux disposant d'une pharmacie à usage intérieur mentionnés à l'article L.595-1 du code de la santé publique.*



Livraison de masques laryngés et sondes armées (FASTRACH®) (Circuit d'approvisionnement régional) :

Dans la newsletter de janvier 2023, nous vous faisons part des tensions d'approvisionnement du Laboratoire TELEFLEX concernant la livraison des masques laryngés et des sondes armées FASTRACH® « à usage unique ».

Pour rappel : ces dispositifs médicaux stériles « réutilisables » doivent être considérés comme étant « à usage unique », sans perspective de réutilisation pour votre activité MCS.

Un stock de masques laryngés est arrivé au Siège de Chambéry. Une seringue air & un lubrifiant ont été agrafés au masque laryngé dans des emballages différents.

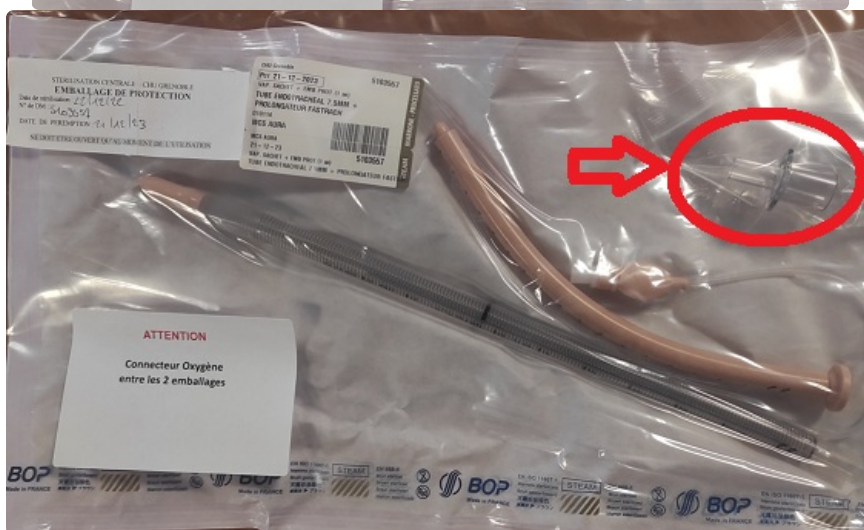
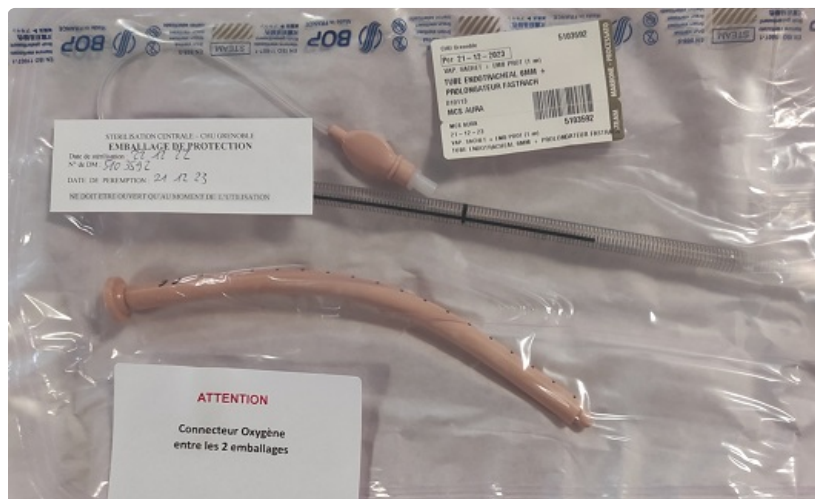
Les commandes qui n'avaient pas pu être honorées, ont ainsi, été envoyées directement aux cabinets, remises en main propre, accompagnées de la note d'information du pôle Pharmacie CHUGA.

Pour rappel :

- Masque Laryngé Taille 3 (30-50 kg) ; Seringue Air < 20ml,
- Masque Laryngé Taille 4 (50-70 kg) ; Seringue Air < 30ml,
- Masque Laryngé Taille 5 (70-100 kg) ; Seringue Air <40ml.

Attention :

Pour les tubes endotrachéaux 6mm & 7,5mm + prolongateur FASTRACH® : un connecteur oxygène se trouve entre les deux emballages.



Expérimentation Pousse-Seringue pour un développement potentiel en 2024 :

Le dispositif souhaiterait ajouter, d'ici 2024, « **un pousse-seringue électrique MICREL** » à la dotation MCS.

Pour ce faire, une expérimentation a été mise en place courant 2023 sur deux cabinets, grâce à un prêt de matériel du fabricant MICREL. Un premier point d'étape de cet essai sera fait en Mars 2023.

Ces pousse-seringues sont avant tout très légers (220g) et faciles à utiliser. Pour les faire fonctionner, rien de plus simple : il suffit de piles (type AAA), qui devront être changées toutes les 70 utilisations. (Un indicateur de batterie s'affiche à l'allumage de l'appareil).

A noter : Une maintenance préventive annuelle est également à prévoir.

Pour rappel : seul un médicament (Noradrénaline) et deux indications (TCG et le post ACR) sont concernés. Il faudra également prévoir des prolongateurs entre le PSE et le prolongateur de cathéter bilumière déjà utilisés par les MCS. Dans le futur, le pousse-seringue pourra être utilisé pour d'autres indications comme par exemple les chocs hémorragiques ou encore pour faire face aux ruptures de métalyse.

Cependant, l'acquisition de ces pousse-seringues engendre un coût non-négligeable. Il faudra donc être particulièrement vigilant pour ne pas les oublier dans un véhicule SMUR / SDIS.



RAPPEL : INTERVENTIONS MCS / « MCS LIKE » :

INTERVENTION MCS :

- Le MCS est déclenché par le Centre 15.
- Il / elle intervient lorsque la situation nécessite l'envoi d'un SMUR dans la zone d'intervention du MCS et nécessite une évacuation par le SMUR.
- **Cas particuliers :** La prise en charge est initiée par le MCS et fait l'objet d'un appel au médecin régulateur pour évacuation même si elle est non médicalisée.

Ces interventions peuvent être :

- Une situation médicale ou traumatique douloureuse ayant obligé le MCS à quitter son cabinet pour se rendre auprès du patient, ou à se rendre à son cabinet en dehors des horaires d'ouverture, pour réaliser une antalgie intraveineuse.
- Détresse respiratoire aiguë ayant nécessité une aérosolthérapie
- Allergie grave avec pose de voie veineuse
- Urgence psychiatrique
- Circonstances particulières : avalanche, incendie...

MCS LIKE :

« Autre situation » donnant lieu à :

- L'utilisation du matériel MCS,
- L'utilisation des médicaments de la réserve hospitalière,
- Sans hospitalisation du patient,
- Sans demande de règlement MCS : Le règlement des honoraires est demandé au patient.

RAPPEL : Ces cas doivent toujours être saisis dans la base de données MCS, pour garantir la traçabilité de la mission, des médicaments et dispositifs médicaux stérils et non-stérils utilisés.



Fiche intervention MCS

Formulaire d'enregistrement de mes interventions

Historique de mes interventions

Remise des insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite au Pr G. DEBATY et au Dr FX. KOCH

Olivier VERAN, Ministre délégué chargé du Renouveau Démocratique, Porte-Parole du Gouvernement a remis, le vendredi 24 février 2023, **les insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite** au :

- **Pr Guillaume DEBATY** (chef de service du SAMU 38) qui accompagne le réseau MCS AURA avec ténacité et amitié depuis de nombreuses années.
- **Dr François-Xavier KOCH** (directeur du CESU 38), qui anime avec enthousiasme et dynamisme les formations des MCS.

Nous tenons à féliciter chaleureusement nos collègues du CHUGA pour cette distinction.



Le Ministre, Olivier VERAN applaudit le Pr Guillaume DEBATY pour sa distinction.



Olivier VERAN félicitant le Dr François Xavier KOCH pour son insigne.



De gauche à droite :
Le Dr Richard LANGLOIS (Président de l'Association Médecins de Montagne RA), le Dr Christine CHEVALLIER-BRILLOIT, (Pharmacien, PH - Chargée de coordination MCS réseau AURA), le Dr François-Xavier KOCH et le Pr Guillaume DEBATY.

Formations :

AUVERGNE :

Réseau Auvergne :

- 4 & 5 avril 2023 (Aurillac)
- 10 & 11 octobre 2023 (Issoire)

DROME / ARDECHE :

Réseau Drôme / Ardèche :

- 9 & 10 mai 2023 (Vogüé)
- 11 & 12 mai 2023 (Vogüé)
- 17 & 18 octobre 2023 (St Thomas en Royans)

Réseau Alpes du Nord :

- 23 & 24 mai 2023
- 12 & 13 octobre 2023
- 20 & 21 novembre 2023
- 22 & 23 novembre 2023
- 7 & 8 décembre 2023
- 12 & 13 décembre 2023
- 14 & 15 décembre 2023

Toutes les formations MCS obligatoires sont en ligne sur le site MCS AURA.

Les nouveautés 2023 :

- **10 CESU formateurs** dont **3 nouveaux CESU** : Allier, Haute-Loire et Puy de Dôme
- **12 sessions** : 2 en Auvergne, 3 en Drôme-Ardèche et 7 dans les Alpes du Nord
- **2 nouveaux lieux de formation** : St Thomas en Royans (26) et Issoire (63) et toujours Aurillac (15), Vogüé (07) et Challes-Les-Eaux (73).

Afin d'assurer de bonnes conditions de formation, et avec votre aide, nous essayerons d'avoir des groupes de tailles homogènes entre toutes les sessions.

Dans cette logique, nous invitons les MCS des Alpes du Nord à s'inscrire sur la session des 23-24 mai. Petit plus de cette formation ... l'accès à la piscine !

Pour s'inscrire :

1. Sur le site MCS-AURA depuis votre espace MCS - Le plus rapide ! : www.mcs-aura.fr
 2. Par mail ou téléphone : beatrice.mithieux@mdem.org - 04 79 96 43 50
- Pour les formations MCS obligatoires des Alpes du Nord et Auvergne et pour les formations MCS complémentaires.

aurelieliotard.mcs@gmail.com - 07 57 41 39 18 - Pour les formations MCS Drôme / Ardèche.

Les associations MCS territoriales restent vos uniques interlocutrices.





LE RESEAU MCS RESTE CONNECTE :

Le dispositif MCS AURA élargit ses canaux de communication non seulement avec les médecins correspondants du SAMU mais également pour permettre une visibilité toujours plus étendue.

On vous attend nombreux sur ces réseaux pour suivre les dernières actualités de MCS AURA !

- **Nouvelle page LinkedIn** : MCS AURA
- **Nouvelle page Facebook** : MCS AURA
- **Une page Instagram** : mcs_aura
- **Twitter** : mcs_aura





Des idées à partager, des informations à transmettre ?

N'hésitez pas à nous en faire part en nous envoyant un message à contact.mcs@mdem.org ou sur nos différents réseaux, nous pourrions y consacrer un article sur une prochaine newsletter !



En devenant adhérent à MCS France, vous soutenez les travaux de reconnaissance nationale des compétences MCS, des dispositifs MCS et aussi celui d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Pensez à adhérer



MCS France, association nationale qui regroupe tous les réseaux MCS existants sur le territoire national agit pour la reconnaissance de ces dispositifs MCS et des compétences médicales des médecins qui y participent.

S'adressant à tous les partenaires de l'urgence, vous pouvez y être adhérent et soutenir ces actions nationales. Merci à vous.

<https://www.helloasso.com/associations/mcs-france/adhesions/bulletin-d-adhesion-2022>



Retrouvez toutes ces offres d'emploi détaillées sur MCS-AURA, rubrique offres d'emploi

- **Le cabinet médical d'Autrans, Vercors (38) recherche un remplaçant du 17 au 21 avril 2023.**

Contact : Dr Catherine PRUDHOMME
Tel : 04 76 95 31 61
Mail : catherine.eybert-prudhomme@orange.fr

- **Recherche médecin pour installation - Le Grand Serre (07)**

Possibilité d'installation au sein de la Maison de Santé du Grand Serre dans un cabinet de médecine générale dont l'un des trois médecins prend sa retraite dans les prochains mois.

Activité de médecine générale et activité de MCS en précurseur du SAMU 26 ou du SAMU 38.

- **Recherche médecin - La**

Chapelle en Vercors (26)

La MSP de La Chapelle en Vercors recherche un médecin généraliste: remplaçant, installé, collaborateur. Tout est possible. MSP avec kine, IDE, psychologue, opticien. Une assistante médicale / Activité MCS / Pratique rurale variée. Territoire dynamique (commerces, écoles etc) avec nombreuses activités sportives.

Contact : Delorme Justine
Tel : 0673701201
Mail : delormejustine@hotmail.fr

- **Cherche Médecin Généraliste remplaçant(e) pour la période du 21 Août au 2 septembre, pour 2 semaines en Savoie, à FLUMET.**

Cabinet de montagne à Flumet. MSP avec 3 médecins et 3 IDE, une secrétaire en présentiel à temps plein.

Travail de 3-4 jours par semaine, sur RDV principalement et quelques créneaux pour les sans RDV urgents. Travail le samedi matin possible (sans RDV). Gardes PDSA et MCS possibles. Rétro 70%.

Cadre de vie très agréable avec multiples activités possibles (rando, escalade, via ferrata, baignades plan d'eau, etc...). Logement non fournis (me demander des contacts locaux si besoin).

Contact : Dr Magali FERRY
Tel : 04 79 31 71 79
Mail : ferry.magali@gmail.com

La Maison de Santé du Grand Serre regroupe 14 professionnels de santé : pharmacie, cabinet infirmier, pédicure podologue, masseur kinésithérapeute et psychologues.

Contact : Dr Philippe SIBARITA
Tel : 06 34 33 35 09
Mail : philippe.sibarita@gmail.com

- **Recherche médecin remplaçant pour Châtel**

Le cabinet médical de Châtel cherche un remplaçant ponctuel en mars.

Contact : Dr Audrey MAXIT
Tel : 06 13 23 47 79
Mail : audrey.maxit@netcourrier.com

- **La nouvelle MSP de l'Alpe d'Huez, fraîchement construite avec une surface médicale de 350 m², et regroupant infirmières et kinésithérapeutes, recherche un médecin pour compléter son équipe, en vue d'une éventuelle installation.**

Activité médicale à l'année :
- 2 saisons (hiver et été avec VTT, cyclotourisme, randonnées, etc...)
- 2 périodes d'intersaison (de fin avril à fin juin et de début septembre à début décembre soit 5 mois) plus calme nécessitant la présence d'un seul médecin et permettant donc de longues périodes de repos.

L'Alpe d'Huez, au cœur de l'Oisans et à 1h de Grenoble, est une station de sport d'hiver internationale, dotée d'un palais des sports, piscine extérieure, cinéma, nombreux festivals et événements sportifs hiver comme été.

Possibilité fonction Médecin Correspondant du SAMU (MCS).

Contact : Dr Brigitte ACHKAR
Tel : 06 14 87 47 41
Mail : contactachkarbi@hotmail.fr

Si vous souhaitez déposer une offre d'emploi, utilisez le formulaire "Offres d'emploi" sur MCS-AURA

[Poster une offre d'emploi](#)



Médecins de Montagne Rhône-Alpes
256 rue de la république
73000 Chambéry
contact.mcs@mdem.org
www.mcs-aura.fr



Nos partenaires



Médecins de Montagne
Association créée en 1953



© 2022 Médecins de Montagne Rhône-Alpes - Numéro 34 - Octobre 2022

Titre



590 x 380

**Glisser et déposer votre
image ici**

depuis la galerie d'images